



## Communiqué de presse

Le 18 septembre 2018

### **Stratégie Santé : Des évolutions positives, mais prioritairement axées sur la médecine libérale et l'hôpital**

L'Uniopss salue des annonces qui vont dans le bon sens, notamment la priorité mise sur la prévention, et la nécessaire coopération entre les professionnels pour répondre aux besoins de santé de la population. Les associations sanitaires, sociales et médico-sociales, pourtant peu citées par le chef de l'État, participent pleinement à la réponse de proximité : elles sont donc prêtes à s'engager aux côtés des autres acteurs dans la dynamique de « Ma Santé 2022 ».

Priorité mise sur la prévention, renforcement du temps médical, développement des centres de santé, limitation de l'exercice isolé, développement de la pratique avancée..., la stratégie santé présentée par le président de la République et la ministre des Solidarités et de la Santé le 18 septembre contient des avancées, que les acteurs associatifs ont portées.

En matière d'exercice regroupé, l'Uniopss rappelle que les centres de santé, gérés par des associations et collectivités, participent pleinement aux objectifs de permanences des soins (jusqu'à 20 h et samedi matin), inscrits dans leur accord avec l'assurance maladie. **Elle salue l'extension de ces objectifs aux professionnels de santé libéraux via les CPTS** (Communautés professionnelles territoriales de santé), **notant toutefois que pour ces acteurs, le mode incitatif est privilégié à la contrainte.**

Par ailleurs, comme l'a défendu l'Uniopss lors de la mission IGAS en juin dernier, **il est essentiel que le travail en réseau et de structuration des soins de proximité (CPTS) intègre le champ associatif sanitaire et médico-social.** Les CPTS ne peuvent se contenter d'être un regroupement des seuls professionnels libéraux : « *faire le pont avec les ESMS* » est insuffisant. **Les associations sont l'un des maillons à prendre en compte dans la réponse aux besoins de santé sur les territoires.**

Nous partageons le constat du président de la République : « *cabinets médicaux, services d'urgences et établissements et services médico-sociaux sont saturés* ». Pour autant, si la stratégie de transformation du système de santé s'intéresse plus particulièrement aux professionnels de ville et aux hôpitaux, **elle oublie les ESMS, en particulier le domicile, secteur pourtant en grande tension.** Tout au plus, ont été mentionnés brièvement les aides-soignants en EHPAD.

**Enfin, l'Uniopss appelle à une réelle cohérence et articulation entre les lois « Santé » et « Dépendance » annoncées en 2019, mais aussi avec la stratégie de lutte contre la pauvreté.** C'est l'une des clés pour la construction d'une protection sociale durable et renforcée pour les 50 années à venir.

**Contact presse** : Valérie Mercadal – 01 53 36 35 06 – [vmercadal@uniopss.asso.fr](mailto:vmercadal@uniopss.asso.fr)